Au Salon d'Automne

Nous avons publié un premier article sur le « Salon d'Automne ». Nous donnons, aujourd'hui, l'analyse des œuvres exposées par les artistes du Nord.

Nous trouvons parmi les exposants du Salon d'Automne, assez peu d'artistes du Nord, bien moins qu'aux Artistes Français, mais ils sont de qualité. Nous verrons leurs œuvres en suivant l'ordre des salles.

SALLE 4 bis. — M. E. CHIGOT, sensible aux charmes de l'automne, nous offre un grand bord de rivière à *Clisson*, d'un impressionnisme « écrit », dans une gamme chaude, rousse et blonde, et une *Grille* en médaillon, un portail de château avec une vigne vierge rougeoyante et un ciel orageux.

SALLE P. — Une grande et puissante *nature morte*, de M. MAURICE SAVREUX, largement brossée, mais d'une couleur assez froide et, du même artiste, un petit paysage balayé par un vent d'orage.

SALLE 6. — De M. P.-E. CLAIRIN, deux peintures d'une naïveté voulue : une fillette occupée à ses devoirs de vacances, et une rue de village parsemée de groupes bavards, intitulées *Anecdotes*.

SALLE 6 bis. — M. GROMAIRE expose un curieux tableau, *Cheminées*, simple prétexte à une intéressante recherche de stylisation, et un *Nu* dans lequel on retrouve le même parti-pris de simplification des formes.

SALLE 7. — Les deux peintures de M. A. LÉVEILLÉ, solidement maçonnées, se recommandent par un louable souci de la construction, mais paraissent un peu poussées au noir. Ce sont les *Femmes au bord de l'eau* et l'*Atelier*.

SALLE 8. — Les œuvres de M. LADUREAU ne sauraient passer inaperçues. Son importante toile *Vuelta al Ruedo* nous montre à nouveau un épisode des corridas espagnoles. On ne peut lui contester la puissance ni l'effet, ni la richesse du coloris, ni la pureté du dessin, mais peut-être une certaine immobilité due à une trop grande précision. Pour une scène toute de mouvement, une plus grande vivacité d'exécution aurait sans doute rendu la chose moins figée.

SALLE B. — A noter une agréable et sage nature morte, *Mandarines*, de Mlle SCHOENBRUN, bien équilibrée et d'une bonne couleur.

SALLE 11. — M. DELTOMBE nous montre, une fois de plus, ses qualités de coloriste, dans un grand et somptueux panneau décoratif, *La Source*, d'une richesse et d'un éclat incomparables.

SALLE 17. — M. HENRI MATISSE passe pour un des grands révolutionnaires de la peinture moderne. Son envoi de cette année est modeste. Il nous montre seulement deux petites toiles, une *Figure dans un paysage*, pochade un peu décousue, et une *Tête d'Espagnole*, qui nous prouverait, si nous ne savions déjà, que M. Henri Matisse est un peintre, un vrai.

GALERIE G. — La grande scène marocaine de MATHILDE HAUTHIVE, *Enfants de Méknès*, brille surtout par des qualités de lumière et de couleur, mais manque d'imprévu.

Les sept tableaux de M. J. COTEZ sont répartis en deux groupes dans cette Galerie G. Ce sont deux pastels et une aquarelle, *Lassitude*, *Etude à la bougie*, et *Couture*, qui dénotent un œil de peintre, mais nous préférons encore ses lumineuses, fantaisistes et si justes peintures, *En route pour les pêcheries*, l'ammant *Chant du retour*, *Grisaille* et surtout *Sieste*, qui enferme beaucoup d'art et de sentiment dans un tout petit cadre.

A LA SCULPTURE, signalons la charmante *Fontaine*, de M. F. DESRUELLES, une colonnette en pierre sur laquelle est juchée une jolie petite statuette en plomb, un gracieux faune aux raisins.

A la nouvelle section d'Art Urbain, M. J.-O. MAYS a un fragment de bas-relief pour église, à la manière des anciennes dalles gravées, œuvre qui ne manque pas de grandeur architecturale.

M. F. FEDZY, à la même section, expose une façade pour un *Magasin de Modes*, sobre et moderne, très plaisante à l'œil avec ses lignes simples et ses heureuses proportions.

Aux Arts Décoratifs, les poteries en *Grès cérames* de M. CATTEAU, séduisent par leurs formes amples et pleines, mais plus encore par l'harmonie de leurs décors ocre ou bleu sur fond gris clair.

L'ensemble de LUCIE RENAUDOT, édité par P.-A. DUMAS, pour un *Salon-bureau*, est à la fois sobre et riche, intime et harmonieux. Ce n'est plus l'odieux modern-style, ce n'est pas non plus un pastiche des styles anciens, ni encore un décor de théâtre avec effets de lumières, c'est quelque chose de moderne et de sain, dans la meilleure tradition du style français.

N'oublions pas le beau *Tapis au point noué*, si riche de couleur, de M. J. COUDYSER, et signalons en terminant les aimables vitraux de M. R. LARDEUR, conçus dans le genre « illustration » qui lui est habituel, mais plaisants, comme toujours, par leur gaie et vive couleur.

Marc SAUREL.

Le prince André de Grèce à Paris

Paris, 10 décembre. — Le prince André de Grèce a l'intention de rester quelques jours encore à Paris.

M. Cachin à Moscou travaille pour le Roi de Prusse

Moscou, 10 décembre. — Le quatrième congrès de la troisième internationale a discuté longuement l'attitude du parti bolcheviste envers le traité de Versailles.

M. Cachin, qui y assiste, a prononcé à cette occasion, un discours dont les « Izvestia » publient le texte.

M. Cachin s'est déclaré opposé au traité de Versailles, dont il a déclaré que les conséquences sont pires que la guerre elle-même; il s'est prononcé pour l'évacuation des régions occupées en Rhénanie et a demandé à ce sujet l'organisation d'une campagne internationale qu'il estime particulièrement nécessaire à la veille de la conférence de Bruxelles.

La délégation communiste française a déposé une motion dans ce sens.

Cette décision de la délégation communiste française d'une campagne pour l'évacuation de la Rhénanie réjouira d'aise l'Allemagne.

M. Cachin aura bien travaillé pour le roi de Prusse...

Deux indigènes assassins condamnés à mort à Constantine

Alger, 10 décembre. — La Cour criminelle de Constantine a condamné aujourd'hui, à mort, deux indigènes, Boussaoui Rabah et Bouksar Aïssa, qui, le 28 janvier 1922, tuèrent, à coups de fourche, un colon français, M. Marc Lugaro, vieillard de 72 ans, de la commune de Sidi-Mérouan.

LES « TRAINS BLEUS » entre l'Angleterre et la côte d'Azur

Nice, 10 décembre. — Les deux premiers « trains bleus », ainsi dénommés parce qu'ils sont peints en bleu, et qui sont destinés à l'amélioration des communications entre l'Angleterre et la Côte d'Azur, sont arrivés à Nice, à 11 h. et à 11 h. 10, l'un venant de Paris, l'autre de Calais.

Les représentants du Ministère des Affaires étrangères et des travaux publics, des diverses Compagnies de chemins de fer, des journaux anglais, ainsi que de nombreux journalistes venus de Paris, étaient à bord. Parmi les représentants de la Compagnie du Nord, on remarquait : MM. Moyran, ingénieur en chef-adjoint de l'exploitation ; de Maru, secrétaire du Comité de direction, et Breville, ingénieur en chef du matériel et de la traction. Les nouvelles voitures seront mises en circulation pour le public, à partir du 11 décembre, au départ de Nice.

LA MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE NATIONALE

Le « Journal Officiel » publie la liste des *médailles d'honneur de la Reconnaissance Nationale* (or, argent et bronze), accordées aux mères de familles nombreuses.

Cette liste comprend, pour le Nord, 165 médailles d'or, 151 d'argent et 241 de bronze.

LES GRÈVES

A LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE LILLE

Comme nous l'avons dit, les ouvriers des ateliers de voitures et les chauffeurs de la Compagnie des tramways de Lille ont cessé brusquement le travail, vendredi dernier.

Dans la matinée, un ouvrier électricien, qui est secrétaire du syndicat, avait reçu l'ordre d'aller travailler à l'usine centrale, où on avait besoin de lui, au lieu d'aller travailler à l'atelier de réparations, où sa présence n'était plus utile. Pour ce motif, *un certain nombre d'ouvriers ont quitté le travail*. Samedi, plusieurs d'entre eux, délégués par leurs camarades, ont eu une entrevue avec la direction, mais l'accord n'ayant pu s'établir, ils ont décidé de continuer la grève et menacent d'entraîner les autres ouvriers. Le personnel ne paraît pas disposé à suivre ce mouvement. La directeur de la Compagnie a informé de ces faits M. Morain, préfet du Nord.

PETITES NOUVELLES

▪▪▪ Deux vieillards, les époux Lost, demeurant à Sospel (Alpes-Maritimes), ont été trouvés morts chez eux, dans des circonstances qui paraissent naturelles.

▪▪▪ Le *maréchal Pétain*, venant de Casablanca, est arrivé à Marseille, à bord de « L'Abda », courrier du Maroc.

▪▪▪ La Chambre de commerce de Bar-le-Duc a émis un vœu en faveur du retrait du décret du 22 septembre 1922, triplant les droits d'entrée sur les pâtes destinées à la fabrication des papiers autres que ceux de journal ou d'édition.

▪▪▪ De Tampico (Mexique) : Un sujet américain, appartenant à une Compagnie internationale pétrolifère, a été assassiné par un ouvrier, dans la *région d'Aguanuoide*.

▪▪▪ A Paris, en l'église flamande de la rue de Charonne, a été célébré le quatrième service annuel « à la mémoire des soldats luxembourgeois engagés volontaires au service de la France et tombés au champ d'honneur.

▪▪▪ Des rebelles irlandais ont lancé sur les voies un train en feu, emportant des voyageurs. Mais le mécanicien, dissimulé à l'arrière de la locomotive, a pu arrêter le convoi.

▪▪▪ En attendant que paraisse la statistique officielle du *Ministère de l'Agriculture*, le « *Moniteur Vinicole* », d'après ses renseignements professionnels, évalue la production du vin, en 1922, à 65 millions 755.320 hectolitres.

▪▪▪ Une assemblée générale des Anciens Combattants a été tenue à l'Hôtel de Ville de Remiremont. M. Rémy Daviguon a traité la question de la retraite du combattant et celle de l'Office National du Combattant. Au banquet, le capitaine Fenck a déclaré que les parlementaires doivent faire tous leurs efforts pour établir la charte du combattant.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 11 DECEMBRE :
Aujourd'hui, saint Damase; demain, sainte Constance.
345e jour de l'année.
Soleil : Lever à 7 h. 6; coucher, à 3 h. 52.
Lune: Pleine du 3; dernier quartier le 11.
Consultations de nourrissons du Comité de protection de l'enfance :
A 13 h. 30, au local de la Goutte de Lait.
A 9 h. 45, rue de Lille, 45 cours d'enseignement supérieur pour les dames et les jeunes filles.
A 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre: « La Souriante Mme Beudet », et « Dardanelle », gala Karsenty.
A 20 h. 30, Casino-Théâtre, « La Divorcée », opérette.

L'ÉLECTION DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Hier, dimanche, a eu lieu l'élection du Tribunal de Commerce.

En voici les résultats :

Inscrits, 2.973 — Votants, 1.115

Ont été élus :

Au siège de Président :

M. VICTOR VALENTIN ..... 962 voix

Aux sièges de juges titulaires pour deux ans :

MM. EUGÈNE DUPONT ..... 945 voix
PAUL MULLIEZ ..... 943 »
SAMUEL GOFFIN ..... 945 »
PAUL DELMASURE..... 943 »

Aux sièges de juges titulaires pour un an :

MM. JULIEN HOUZET ..... 944 voix
LOUIS FERRIER ..... 946 »
EUGÈNE ERNOULT ..... 944 »

Aux sièges de juges suppléants pour deux ans:

MM. LOUIS FOELIX ..... 1.055 voix
JULES HORENT..... 1.075 »
JEAN DESRUELLES ..... 1.040 »
LÉOPOLD KAHN..... 1.057 »

Le Tribunal de Commerce est donc complètement reconstitué. Outre les juges élus dimanche, MM. Albert Gothaels, Ghesquières, Arthur Delattre, Gaston Grésillon, élus juges suppléants l'an dernier, seront appelés à siéger.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « MUTUELLE NADAUD »

MANIFESTATION DU SOUVENIR

Les membres de cette importante société mutuelle ont répondu en grand nombre à l'invitation qui leur avait été adressée par le Comité en vue d'assister à la réunion générale, qui a eu lieu dimanche à dix heures, dans la salle de l' « Universel Cinéma », place Chaptal.

Il est vrai qu'à un double point de vue, cette réunion offrait un intérêt particulier, tout d'abord les diverses questions portées à l'ordre du jour, et ensuite l'inauguration de la plaque commémorative des sociétaires décédés.

Sur l'estrade avaient pris place aux côtés de M. Fernand Motte, président d'honneur, MM. Edouard Dubois, président actif; Gothals, secrétaire général, et les membres du Conseil d'administration.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Gothals expose la situation morale de la société, qui compte un effectif de 2.302 membres, malgré les vides causés par la guerre. Le nombre des membres bienfaiteurs est de 131. Le rapport relève: des subventions de l'Etat de 7.088 fr.; de la ville de Wattrelos de 1.768 fr. et de Mouvaux de 50 fr. Des distinctions honorifiques ont été accordées à plusieurs membres. C'est ainsi que MM. Victor Catteau, vice-président, obtient du gouvernement une médaille d'or; J.-B. Batteau, trésorier, une médaille d'argent et M. Victor Decock, collecteur, une mention honorable. M. J. Dewasch reçoit aussi une médaille de bronze.

Le rapport rend hommage à la Commission de contrôle, à son dévoué président, M. Alfred Liénart, et à la sous-commission.

Relativement à l'assurance au décès, une somme de 890 fr. est versée, le cas échéant, entre les mains de la famille du décédé.

En terminant, le rapport fait appel au concours des sociétaires pour amener de nouveaux adhérents, de façon à permettre aux membres de la Mutuelle Nadaud, de se prémunir contre l'adversité. Ce rapport est unanimement applaudi et approuvé.

ALLOCUTION DE M. EDOUARD DUBOIS

M. Dubois excuse ensuite MM. Lemicheur et M. Ed. Duquenne, retenus à Paris. Il adresse un souvenir ému à la mémoire de Mme Joseph Wibaux, vice-présidente de la Maternité Roubaisienne, décédée récemment et qui fut une apôtre de la mutualité. A ce propos, M. Dubois exprime à M. J. Wibaux, toute la douleur que partage l'assemblée du deuil cruel qui l'a frappé.

LES RAPPORTS FINANCIERS

M. Batteau, trésorier, expose la situation financière qui accuse une marche prospère. Les recettes au 31 octobre 1922 s'élèvent à 32.046,15 et les dépenses à 19.407,65, soit un excédent de 2.638,50.

Dans un rapport très documenté, M. Liénart, au nom de la Commission de contrôle, rend hommage au dévouement inlassable de M. E. Dubois, du secrétaire-général M. Gothals, et du trésorier, M. Batteau.

Il conclut en exprimant toute sa confiance en l'avenir de la mutualité.

Ces différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

M. Dubois se dit heureux de la situation. On accepte, en outre, 54 nouveaux sociétaires, et il annonce que 71 membres ont droit à la retraite. Après différents avis émis par plusieurs sociétaires, concernant une tombola aux réunions, il est décidé que celle-ci n'aura pas lieu.

Les membres sortants ci-dessous, du Conseil d'administration, sont réélus : MM. P. Fernandez, J. Houdiard, H. Bouvry, vice-présidents; A. Leroy, A. Cans, H. Tavernier, J. Poilez, E. Leclercq, A. Devos, L. Chantraine et Louis Delcuellierie, candidat nouveau.

INAUGURATION DU MONUMENT COMMÉMORATIF

M. Bouvry, vice-président, donne lecture à l'assemblée, qui l'écoute, debout, des 361 noms des sociétaires disparus au cours de la grande guerre, et le rideau qui cache le vaste tableau de marbre, sur lequel sont inscrits ces noms, est enlevé. Cette magnifique plaque de marbre, œuvre de M. A. Lamarque, marbrier, 261, Grande-Rue, à Roubaix, est d'un bel effet. Au dessus des noms des disparus, se voient, au milieu, deux mains entrelacées et, de chaque côté, deux croix de guerre et deux jolies palmes. Tous ces motifs sont en bronze. Il y a, en outre, un panonceau portant les noms de deux sympathiques et fervents mutualistes disparus, MM. Victor Dubrou et Achille Rousseau.

ALLOCUTION DE M. FERNAND MOTTE

M. Motte, non sans émotion, dit que ces noms rappellent les heures d'angoisse que notre pays a traversées.

Certains sont morts dans leurs foyers, en face de l'ennemi, tandis que les autres sont tombés au champ d'honneur pour sauver la France.

351 morts, tout un cimetière, dit-il; nous en portons le deuil, et nous avons à cœur d'honorer leur mémoire. Cette guerre doit nous rapprocher, et il faut, ajoute avec un magnifique élan M. Motte, que les ouvriers se rapprochent davantage des patrons, et que ceux-ci se rapprochent également plus des ouvriers. (Vifs applaudissements). La Mutuelle est une grande famille, mais nous devons être plus unis encore, et faire tous nos efforts en vue de sa prospérité.

M. Motte salue également la mémoire de MM. Victor Dubrou et Achille Rousseau, dont les noms resteront toujours gravés dans les cœurs des mutualistes, puis il déclare, relativement à la loi sur les assurances sociales, qu'il fera tous ses efforts pour la faire aboutir, afin de donner de légitimes satisfactions aux sociétés mutuelles.

Cette allocution est très applaudie et, sur la proposition de M. Dubois, un vibrant vivat est chanté à M. Motte, puis la séance est levée.

TOUS PROPRIETAIRES. — Les bonnes idées finissent toujours par triompher, et le public roubaisien a réservé au projet de la « Foncière Roubaisienne » un accueil des plus sympathique. La dernière réunion tenue dimanche dernier au « Café Pandore » a témoigné une fois de plus du puissant intérêt qu'a suscité dans nos classes laborieuses la solution pratique de ce problème que l'on croyait quasi-insoluble : devenir, en ces temps-ci, propriétaire d'un logement confortable à bon marché! La Commission d'études a rendu compte de ses travaux; elle a reconnu la parfaite authenticité des bases fournies par le Comité provisoire. Dans ces conditions, les 250 assistants ont vivement pressé le Comité d'entrer dans la voie des réalisations. Afin que celui-ci puisse au moins compter sur un minimum d'adhésions indispensables, — et il ne sera pas inutile de faire remarquer encore que le plus grand nombre d'adhésions influera sur la baisse du prix de revient, — le Comité prie toutes les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assister aux réunions *qu'il a organisées, tant au « Café des Arcades » qu'au « Café Pandore »*, de bien vouloir envoyer leur « adhésion de principe » (avec adresse exacte) à M. le Président de la « Foncière Roubaisienne » (matériaux de construction), 55, rue Neuve, Roubaix. Le Comité se tient aussi à la disposition des chefs de famille qui n'auraient pu assister aux précédentes réunions. Ne doutant pas qu'ils ne s'intéressent également à cette question qui les touche de si près, il les invite à envoyer aussi leur adhésion de principe à l'adresse susdite.

AU CERCLE POLYGLOTTE.— L'annonce de la conférence de M. A. Boulouis, sur « La Hollande » avait attiré au Cercle une nombreuse assistance. Le sympathique et dévoué chef de section anglaise, par sa diction claire et distincte, son élocution facile, sa connaissance approfondie de la phonétique anglaise, a captivé ses auditeurs par ses descriptions pittoresques et ses renseignements des plus documentés sur cet intéressant pays du Nord.

Le conférencier donna des détails très précis sur la Hollande au point de vue géographique, géologique, ethnologique et économique, puis au moyen de magnifiques projections, il leur fit accomplir le voyage très intéressant de Dordrecht, patrie de Harry Scheffer, à Rotterdam, le grand port industriel de la Hollande, parcourant en bateau le long de la Meuse hollandaise, les paysages pittoresques, aux prairies verdoyantes, et aux nombreux moulins qui donnent à cette région un aspect particulier, et très agréable.

M. Ducatteau, secrétaire du Cercle, remercie M. Boulouis de son intéressante conférence, au nom de toute d'assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements au dévoué conférencier.

Il est rappelé aux membres du Cercle que les adhésions à la fête jubilaire du 17 décembre seront reçues jusqu'au 14 courant inclus. Ces fêtes seront présidées par M. l'Inspecteur d'Académie de Lille, délégué spécialement par M. le Ministre de l'Instruction publique. Préparées avec le plus grand soin, ces fêtes sont assurées du plus vif succès qui affirmera la vitalité du Cercle Polyglotte Roubaisien; tous les membres du Cercle sans exception se feront un devoir d'y participer.

HALLE FLIPO. — Très beau choix de biscuits, 6 et 8 fr. Voir autres articles aux tableaux. 99981d

L'ASSEMBLÉE GENERALE ANNUELLE DU « TIR NATIONAL DE ROUBAIX ». — Hier dimanche, à 10 h., dans la salle d'honneur du stand des Trois-Ponts, a eu lieu l'assemblée générale du T. N., sous la présidence de M. Albert Robyn, président de la société, de la Fraternelle des Combattants, et du Cercle Militaire.

A ses côtés avaient pris place, les membres du Comité, MM. Louis Salembier, Henri Vandacle, Léonce Delomel, Léon Waelès, Georges Masurel, Pierre Dutrieux, Jules Bonte, Oscar Briffaut, Floris Salembier, Lejeune, etc... Le président, en ouvrant la séance, fait un chaleureux appel aux membres du Comité et à tous les sociétaires, pour que chacun, dans la mesure de ses moyens, contribue au succès des fêtes de grande envergure prévues pour 1923, en particulier pour la réussite des concours organisés par le T. N.

La fête de tir de 1923. — M. H. Vandacle, directeur du Tir National, présente le programme détaillé du double concours, soumis le 3 courant à l'assemblée générale de la Fédération à Lille: cet exposé, avec les commentaires que comporte un tel sujet, excite vivement l'intérêt de l'assemblée. Nous en donnerons prochainement la teneur intégrale.

A propos du concours militaire, le rapporteur donne communication d'une lettre de M. le général Lacapelle, commandant en chef le 1er corps, assurant le Comité de la participation des délégations des divers régiments et unités formant corps, placés sous ses ordres. Tous les militaires pourront également participer aux épreuves individuelles des diverses catégories.

Le général a appuyé, auprès du ministre de la guerre, la demande formulée par le T. N., tendant à admettre la participation des régiments de la Belgique, amie et alliée, au concours des délégations militaires.

Elections. — Puis M. Georges Dansette est nommé secrétaire général en remplacement de M. Gonbie, démissionnaire. M. Louis Gérin est appelé à faire partie du Comité.

Recrutement. — Actuellement, la société comporte des membres actifs, payant une cotisation annuelle de 20 fr., une catégorie « jeunesse » admise au tarif réduit de 6 fr., les uns et les autres, bénéficiant chaque dimanche, d'un paquet de huit cartouches Lebel gratuites.

Il est décidé qu'il sera créé en outre, des membres « adhérents » à 3 fr. par an, ceux-ci appartenant aux S.A.G. ne possédant pas de stand à longue portée. En plus du tour de roulement qui sera affecté à ces derniers chaque dimanche matin, ils auront en outre l'accès des cibles l'après-midi du dimanche et bénéficieront d'un tarif réduit pour les cartouches qu'ils tireront alors.

Les dames seront admises dans la catégorie des « membres actifs » avec cotisation réduite à 6 fr. Il est à remarquer à ce propos que le tir à la carabine à 12 et à 50 mètres, compte maintenant de nombreuses adeptes.

VIEUX DENTIERS achetés jusqu'à 10 fr. la dent même brisés. Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14 déc. Hôtel de Paris, 4, rue de Lille, Rx. 99027

LE BANQUET ANNUEL DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres de la société mutuelle « Les Anciens Sous-Officiers » se sont réunis, dimanche, à 14 h., *dans la salle des fêtes du Café Pandore*, pour le banquet annuel.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Jules Dhalluin fils, le nouveau vice-président d'honneur; Deschamps, président, M. Goethals, vice-président; Hus, secrétaire, et les membres de la Commission administrative.

A l'heure des toasts, M. Deschamps prit le premier la parole. Il rappela le souvenir de M. Hagard qui, il y a un an encore, présidait la réunion, puis il présenta à l'assemblée le nouveau vice-président d'honneur, M. Jules Dhalluin fils, « Connaissant, dit-il, toute la sympathie que vous professez à l'égard des sociétés qui cultivent et relèvent l'idéal, nous sommes venus frapper à votre porte et vous nous l'avez ouverte toute grande ». M. Deschamps offre ensuite au vice-président d'honneur une gerbe de fleurs destinée à Mme Dhalluin.

Après quelques mots aimables à l'adresse de M. Anatole Lecouge, de M. Delplace, le dévoué porte-drapeau, des membres de la Commission administrative qui travaille *avec tant d'ardeur* à la prospérité de la société, M. Deschamps fait chanter un vivat en l'honneur de M. Jules Dhalluin.

M. Jules Dhalluin présente ensuite les excuses de M. Eugène Motte, son oncle, qui ne peut assister à la réunion. Il adresse un souvenir ému à la mémoire de M. Hagard et des 65 sociétaires tombés au champ d'honneur, et promet aux « Anciens Sous-Officiers » son « modeste concours, son dévouement et toute son amitié ».

Mr Goethals, au nom de ses amis et collègues du Conseil d'administration, souligne l'heureux choix qu'a fait la société en mettant à sa tête M. Deschamps, qui, dit-il, réunit toutes les qualités nécessaires pour présider aux destinées d'une société qui poursuit un idéal aussi noble.

Il rappelle la devise de la société : « Aimons-nous, aidons-nous », qui « nous invite à tendre les mains aux camarades qui se débattent dans des situations difficiles. »

Il invite ensuite l'assemblée à chanter un vivat en l'honneur de M. Deschamps.

Après le tirage de la tombola d'usage, un concert termina agréablement la soirée. Outre les chanteurs, Mlle Laverge, la pianiste accompagnatrice, remporta une bonne part du succès de la soirée.

MANIFESTATION DU SOUVENIR DES « MELOMANES ROUBAISIENS ». — Les membres de cette société se sont rendus, dimanche à 10 h. 30, au cimetière, pour déposer des fleurs sur les tombes des sociétaires morts au champ d'honneur.

M. Clève, président d'honneur de la société, a prononcé un patriotique discours, dans lequel, après avoir exprimé l'union de tous les cœurs, il a rendu hommage à la mémoire des bons sociétaires qui ont fait le sacrifice de leur vie, pour que la France vive en paix. Il a rappelé en termes émus les vers du grand poète Hugo :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie.
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.

Votre exemple, a dit en terminant M. Clère, a fait jaillir de nouvelles sources d'amour et de dévouement, en traçant la grande voie dont nous ne devons pas nous écarter. En vous disant adieu, nous vous saluons au nom de la société qui vous fut si chère, elle sera, sous votre égide, ce qui vous-même eussiez souhaité qu'elle fut: grande, fière et honorée, et gardienne jalouse de son patrimoine le plus sacré: votre cher souvenir.

UNE PLAINTE POUR ESCROQUERIE. — Une plainte pour escroquerie a été déposée par M. Paul Hourez, confectionneur, 9, rue de Mouvaux, contre un de ses employés, qu'il accuse d'avoir touché 111 fr. chez une cliente et d'avoir omis de lui remettre cette somme.

LA BANDE DE MALFAITEURS ARRETÉS RECEMMENT, A L'INSTRUCTION. — Par suite de l'absence de M. Thermis, M. Lambert, juge d'instruction intérimaire, a examiné les procès-verbaux ayant trait à la bande arrêtée il y a quatre jours. La femme Philomène Debureher, 25 ans, a été remise en liberté. Quant à la femme Pharaïlde Gaeremynck, 30 ans, elle a déjà été condamnée à douze ans de prison pour vols, et dernièrement, en 1920, la Cour d'assises de la Seine l'avait jugée par contumace et condamnée à vingt ans de travaux forcés, pour vol qualifié commis en 1914 à Tourcoing.

La lumière n'a pas encore pu être faite sur l'agression de Leers, commise sur Mme Langlart.

CROIX

NOCES D'OR

Hier, dimanche, ont eu lieu les noces d'or des époux J.-B. Loncke- Hequette, demeurant rue Louise-Michel. Ces braves vieillards, qui jouissent de la considération de tous leurs voisins, ont été conduits en voiture à l'église Saint-Martin, où une messe d'actions de grâces a été célébrée, à 10 heures, à leur intention. La « Schola Grégorienne » rendit avec expression les motets du jour.

Après l'évangile, M. l'abbé Decock, curé, est monté en chaire, et dans une aimable allocution, a rappelé la vie exemplaire des jubilaires, qu'il a félicités, pour leur admirable concorde et leur modestie au cours de leur existence. Il a aussi formé des vœux pour qu'ils aient une longévité heureuse.

Après la messe, les jubilaires ont été reçus au Cercle Saint-Martin, rue Eugène-Guillaume, où ils ont été acclamés et félicités par les membres du Cercle et ceux de l'Union Mutuelle Croisienne. Un vin d'honneur a été offert à M. et Mme Loncke-Hequette, qui ont exprimé avec émotion toute leur reconnaissance pour ces marques de réelle sympathie.

WATTRELOS

LA REUNION TRIMESTRIELLE DE L'UNION NATIONALE DES MUTILES ET RÉFORMÉS.

— Dimanche, à 10 heures, les membres de l'U.N.M.R. se sont réunis chez M. Lecomte-Duhamel, pour leur assemblée générale.

M. Lombard présidait, entouré de MM. Balois, vice-président, et Parmentier, trésorier.

M. Lombard ouvre la séance en annonçant que M. Serève, le président de l'U.N.M.R. de Douai, qui devait prendre la parole, est retenu par ses nombreuses occupations « Néanmoins, annonce M. Lombard, M. Serève viendra à la réunion d'avril prochain ». Lecture est ensuite donnée par le président d'un appel de M. Serève à tous les mutilés et réformés.

L'ordre du jour voté à Paris lors de l'assemblée générale de l'U.N.M.R., où de nombreuses questions furent résolues, fut également communiqué aux membres.

Une partie des membres de la Commission étant sortants, on procède à de nouvelles élections. Sont élus: MM. Balois, Bienvenu, Devernay et Jules Liagre.

M. Balois, vice-président, remercie les membres de la confiance qu'ils accordent à leur bureau qui continuera d'apporter tout son dévouement pour la bonne marche du groupement. Il demande aussi, que plus que jamais les mutilés et réformés se sentent les coudes afin de rester unis et d'obtenir du gouvernement les pensions qu'ils doivent obtenir pour les blessures reçues en combattant.

M. Balois ajoute également quelques paroles élogieuses à l'adresse de MM. Seève, de Douai, et Gibon de Roubaix, pour le zèle qu'ils déploient à défendre les intérêts de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés.

M. Balois n'oublie pas la presse et remercie en particulier le « Journal de Roubaix » pour le bon accueil réservé aux communiqués du groupement de Wattrelos.

La réunion s'est ensuite terminée par le tirage d'une tombola où de nombreux lots furent distribués grâce à la générosité de plusieurs commerçants.

DERNIÈRE HEURE

LES ENTRETIENS DE LONDRES

A l'unanimité, les ministres alliés rejettent les propositions allemandes

Londres, 10 décembre. — Les conversations entre les ministres alliés, commencées à 3 heures, se sont terminées à 6 heures et demie. Les propositions du gouvernement allemand ont été examinées en premier lieu. A l'unanimité, il a été décidé qu'elles ne pouvaient constituer les bases d'un accord. La délibération a continué ensuite sur l'ensemble du problème des réparations. M. Poincaré s'est entretenu personnellement avec M. Bonar Law, à l'issue de la séance.

Le Conseil des ministres britannique se réunira lundi matin, M. Bonar Law le mettra au courant des délibérations interalliées en cours.

M. CUNO PROPOSE DEUX EMPRUNTS : INTERIEUR ET EXTERIEUR, ET DEMANDE, EN ECHANGE, UN MORATOIRE DE DEUX ANNEES.

Berlin, 10 décembre. — La communication du gouvernement allemand au sujet des réparations, comprend la lettre d'envoi du président Cuno et des propositions.

Le mémoire dit que le gouvernement allemand ne peut envisager le problème que s'il est dégagé de tous ses paiements pour les prochaines années. Il désire remplacer, pendant ces quelques années les obligations qui lui ont été imposées par deux emprunts or, l'un extérieur et l'autre intérieur.

L'emprunt extérieur sera entièrement consacré aux réparations, et l'emprunt intérieur, divisé en deux parties, une moitié aux réparations et l'autre moitié aux besoins domestiques du Reich et à la stabilisation du mark.

Pour l'emprunt extérieur, le projet propose une émission de 3 milliards. En échange de ces propositions, le gouvernement allemand demande un moratoire de deux ans et la libération de tous les paiements, fixés par le traité de Versailles, y compris les livraisons en nature. Le gouvernement allemand offre de gager cet emprunt sur les recettes de douane.

L'ELECTION SENATORIALE DE L'YONNE

M. Hamelin, radical-socialiste, est élu au troisième tour

Paris, 10 décembre. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale de l'Yonne :

Inscrits, 836; suffrages exprimés, 834.

Premier tour. — Ont obtenu : MM. Milliaux, député, gauche démocratique, 336. Hamelin, radical-socialiste, 340; Breton, républicain socialiste, 138. Ballottage.

Deuxième tour. — Ont obtenu : MM. Hamelin, 402; Milliaux, 381; Breton, 47. Ballottage.

Troisième tour. — Ont obtenu : MM. Hamelin, 420 voix, élu; Milliaux, 399; Breton, 3.

L'ELECTION MUNICIPALE DE CREIL

Le député socialiste Uhry et sa liste passent au premier tour

Creil, 10 décembre. — Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche, ont donné les résultats suivants :

La liste socialiste, patronnée par M. Uhry, député-maire de Creil, est passée au premier tour, avec 672 voix de moyenne.

Les conservateurs n'avaient pas présenté de liste et avaient prêché l'abstention.

Quant aux communistes, dont la liste portait, en tête, le nom de Marty, ils ont obtenu 160 voix de moyenne.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PAIX A LA HAYE

La séance d'ouverture

La Haye, 10 décembre. — La séance d'aujourd'hui au Congrès international de la Paix organisé par la Fédération Syndicale Internationale a été surtout une séance d'inauguration. Les travaux du Congrès ne commenceront qu'aujourd'hui lundi. 2.000 personnes avaient envahi la vaste salle de la réunion; on comptait 650 délégués d'associations et de syndicats, représentant 24 nations et plus de 40 millions de travailleurs. On remarquait MM. H. Jouhaux, Ferdinand Buisson, Léon Blum, Brecke, Barbusse, Renaudel, etc.

Parmi les délégués russes, se trouvaient MM. Radek et Dosowsky.

Une distribution de récompenses aux ouvriers méritants à la Sorbonne

Paris, 10 décembre. — Sous le haut patronage de M. Dior, ministre du Commerce, la Fédération des chambres syndicales du bâtiment de la région parisienne, a procédé cet après-midi, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à la distribution des récompenses aux ouvriers méritants. Dans la solennelle, après un concert, un banquet, placé sous la présidence de M. Dior, a réuni les lauréats et le bureau de la Fédération.

Le Congrès de la Fédération de Natation et de Sauvetage, à Paris

Paris, 10 décembre. — M. Jean de Castellane a présidé, dimanche, le Congrès national annuel de la « Fédération Française de Natation et de Sauvetage », auquel assistaient de nombreux délégués régionaux.

Après la lecture des rapports, eut lieu une distribution de médailles et de diplômes des jeux olympiques de 1922. La grande médaille d'or de la Fédération a été attribuée à MM. Drigny, Beulque et Grandjean.

Le Congrès a voté un vœu demandant le maintien de l'heure d'été.

Un élève pilote aviateur fait une chute grave

Senlis, 10 décembre. — Un avion, monté par l'élève pilote Lucien Chaget, âgé de 20 ans, venant de l'école d'aviation de Mourmelon-le-Grand, allant vers Orly, a capoté entre Betz et Etavigny. Le pilote a eu les deux jambes brisées et de nombreuses blessures. Il a été transporté à l'hôpital de Meaux. L'appareil est hors d'usage.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

Tribunal de Commerce de Lille

ELECTIONS CONSULAIRES

Comme à chaque renouvellement, les électeurs ne se sont guère dérangés et le quorum n'ayant pas été atteint, un scrutin de ballottage sera nécessaire. Sur 3695 inscrits, il y a eu 348 votants.

Juges titulaires pour deux ans: MM. Maurice Pollet, 322 voix; Constant Crapez, 321; Lévin Daniel, 322; Victor Deroubaix, 321.

Juges suppléants pour deux ans: MM. Jules Beysert, 312 voix; Henri Scalbert, 312.

Juge pour un an: M. Joseph Frison, 312 voix.

Nouvelles Sportives

CYCL